

Mission d'expertise sur l'avenir du schéma de diffusion de la presse écrite

Les ministres Pierre Moscovici, Arnaud Montebourg et Aurélie Filippetti ont annoncé le lancement d'une mission d'expertise conjointe sur l'avenir du schéma de diffusion de la presse écrite. Le rapport d'expertise coordonné par Roch-Olivier Maistre sur la réforme des aides à la presse préconisait un travail de réflexion conjoint à l'ensemble des acteurs du secteur sur l'avenir des réseaux de diffusion de la presse dans un contexte de baisse structurelle des volumes diffusés. La fin du moratoire de 2009 sur l'augmentation des tarifs postaux de la presse, étalée sur les années 2014 et 2015, engendre des coûts supplémentaires pour les éditeurs de presse dont le président de la République a souhaité qu'ils puissent être étudiés avec précision. Cette mission d'expertise conjointe de l'Inspection générale des affaires culturelles, de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies travaillera avec l'ensemble des parties concernées sur cette question, sur l'évolution des relations commerciales entre la presse et la Poste après 2015 et sur le schéma plus global et de moyen terme d'évolution des trois canaux de diffusion ? portage, postage et vente au numéro ? de la presse écrite. La remise des conclusions de la mission sur le premier volet interviendra en décembre. Les recommandations portant sur le moyen terme sont attendues avant la fin du 1er semestre 2014.